

Route de la Soie ... le Jura devra-t-il bientôt rire jaune ?

Même si le titre de cette interpellation paraîtra quelque peu léger ou singulier à certaines personnes, il n'en demeure pas moins que le rapport du volume d'affaires économiques et commerciales entre la Chine et la Suisse ne souffre d'aucune comparaison. Le ratio des relations commerciales entre les deux nations ramène la proportion helvétique ... à un grain de riz. Sans s'arrêter à ces simples considérations, il y a aussi lieu de s'interroger sur les conséquences, pour notre canton, de la récente visite d'Ueli Maurer, président de la Confédération, à son homologue chinois Xi Jinping, en avril dernier. Rencontre qui déboucha sur un protocole d'entente concernant la coopération sur les marchés tiers. Si les intentions de notre actuel président de la Confédération et les représentants des milieux de l'économie et de la finance qui l'accompagnaient pour l'occasion visent à développer la collaboration des deux Etats en matière de commerce, d'investissement et de financement de projets dans des pays situés le long de la nouvelle « Route de la soie », il ne faut pas perdre de vue que de pareils échanges commerciaux se veulent avant tout réciproques. A ce stade, il est encore difficile d'évaluer les conséquences de ce renforcement d'échanges commerciaux pour notre économie nationale ou cantonale. Quelles seront les réelles plus-values ou contraintes de ces nouvelles relations sino-suisse ? Sachant l'imbrication des ressources économiques et financières entre la Confédération et les cantons, on peut légitimement se poser quelques questions avant que les effets positifs ou négatifs dans l'application de ce nouveau protocole d'entente commerciale ne se vérifient. Si la prospérité dans notre pays dépend largement de sa santé économique et sans tomber dans les travers d'un protectionnisme excessif propre à un certain Donald Trump, il serait peut-être judicieux d'en évaluer les enjeux ou tout au moins de communiquer en la matière avant que les jeux ne soient définitivement faits.

D'où mes questions :

- Les cantons et le Gouvernement jurassien ont-ils été associés à une réflexion avant les visites en République populaire de Chine des représentants du milieu économique suisse emmené par Ueli Maurer, président de la Confédération ? Et, subsidiairement, des chefs d'entreprises jurassiennes ont-ils pris part aux discussions et au voyage ?
- Comment le Gouvernement apprécie-t-il ce protocole d'échange qui pourrait favoriser notre économie et, au pire, favoriser une mainmise chinoise sur une partie de notre tissu économique cantonal ?
- Quels sont les relations actuelles du canton du Jura avec la Chine ? Sont-elles exclusivement d'ordre cantonal ou touchent-elles déjà le cadre fédéral ?
- Quels sont les actuels exemples probants pour la République et Canton du Jura qui parlent en faveur d'un rapprochement commercial avec une superpuissance que pourraient être la République populaire de Chine ou les États-Unis d'Amérique ?

Delémont, 22 mai 2019
Nicolas Maître